

*Traitements communaux.*

Les 83 instituteurs touchaient en traitements communaux .....	143703 fr.
Les 57 institutrices laïques .....	76926 »
Les 18 institutrices religieuses .....	16268 »
Total .....	236897 fr.

La moyenne du traitement communal était

pour l'instituteur de .....	1731 fr.
pour l'institutrice laïque de .....	1349 »
pour l'institutrice religieuse de .....	903 »

*Suppléments de traitement.*

61 instituteurs recevaient de ce chef la somme de.	49687,50 fr.
37 institutrices laïques .....	20162 »
Total ...	69849,50 fr.

22 instituteurs et 20 institutrices n'avaient pas encore droit au supplément de traitement.

*Primes de brevet.*

Rang de brevet.	Primes.	Instituteurs.		Institutrices laïques.		Institutrices religieuses.		Total.
		Nombre.	Sommes	Nombre.	Sommes	Nombre.	Sommes	
Br. d'ens. prim. sup.	300	1	300	1	300	1	300	900
Br. d'ens. postscol..	200	20	3950 <sup>1</sup>	16	3100 <sup>1</sup>	4	800	7850
Br. d'apt. pédagog...	100	35	3500	26	2600	8	800	6900
Total .....	.....	56	7750	43	6000	13	1900	15650

<sup>1</sup>) Un instituteur et 2 institutrices laïques avaient seulement 150 fr. de prime, parce que l'examen pour le brevet postscolaire a eu lieu à Pâques 1915.